

communiqué

saison 2013/2014 - coupes de bois en forêts urbaines séances d'information à la population

Selon le programme annuel, le service des parcs et domaines de la Ville de Lausanne, en accord avec la Direction générale de l'environnement – inspection cantonale des forêts, procédera à des coupes de bois dans plusieurs secteurs de la Ville ainsi que dans les forêts périurbaines (Vernand-Dessus, Vernand-Dessous et Jorat). Des séances d'information sont proposées à la population.

Ces interventions, prévues dès octobre 2013, s'échelonneront jusqu'en mars 2014. Elles ont pour but de régénérer et d'éclaircir la forêt afin de donner plus de lumière aux arbres et de leur permettre un développement dans des conditions optimales. Elles permettent également de garantir aux usagers un maximum de sécurité et d'offrir aux générations futures un environnement de qualité.

Afin d'informer la population, des séances publiques ont lieu aux dates suivantes :

- Coupe En Marin Bois de Peccau: mercredi 2 octobre 2013, 16h30 Rendez-vous devant le n° 8 du Chemin du Flon-Morand
- Coupe de la Côte aux chiens, Vers Chez les Blanc : jeudi 3 octobre 2013, 16h30 Rendez-vous devant le n° 14 du Chemin du Grand-Bois
- Coupe du val d'Angrogne : mardi 8 octobre 2013, 16h30 Rendez-vous au sud du n° 2 du Chemin du Val d'Angrogne
- Coupe du Val d'Angrogne : mercredi 9 octobre 2013, 16h30
 Rendez-vous au Pont de la Vuachère, vers le n° 31 du Chemin de la Vuachère
- Coupe en bordure du petit Flon : Jeudi 10 octobre 2013, 16h30
- Rendez-vous devant l'immeuble n° 49-53 du Chemin du Petit Flon (EMS)
- Coupe à la Vallée de la Jeunesse : mardi 15 octobre 2013, 16h30 Rendez-vous devant l'entrée de l'immeuble n° 33 du Chemin du Couchant
- **Coupes à Sauvabelin :** mercredi 16 octobre 2013, 16h30 Rendez-vous devant la pinte de Sauvabelin.

Le plan des coupes prévues et les lieux de rendez-vous peuvent être consultés sur www.lausanne.ch/forets.

Les forestiers communaux sont à disposition pour toute information complémentaire et remercient les usagers de respecter la signalisation des chantiers.

La direction des finances et du patrimoine vert

Pour tout renseignement complémentaire, prendre contact avec Frédéric Bourgeois, garde forestier au service des parcs et domaines, 021 315 42 78

Lausanne, le 25 septembre 2013

